



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2025

Date de la convocation : 12 juin 2025

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoint au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETTEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, M. CORDONNIER, Conseillers Municipaux.

SECRETARE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. GUIMONET, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
M. CHENE, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. SEGUIN,
M. LEROY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HARNOIS,
Mme ORTH, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme POUGET,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,
M. SABOURDY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale,
M. GUENIN, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. CORDONNIER.

ABSENTS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire,
M. DUVAL, Adjoint au Maire,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal,

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 heures.

BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL – N° 25/04 – 11

Monsieur SEGUIN, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Vu l'article 5217-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 23/07-09 du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 adoptant un règlement budgétaire et financier pour la commune,

Vu la délibération n° 25/02-04 du Conseil Municipal du 06 mars 2025 prenant acte d'un débat autour du rapport d'orientations budgétaires 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 24 mars 2025,

Vu la délibération n° 25/03-08A du Conseil Municipal du 10 avril 2025 adoptant le budget principal 2025

Considérant une problématique technique d'applicatif rencontrée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour intégrer ce budget et, notamment, les résultats d'investissement issus de la clôture des budgets annexes.

Considérant la note de présentation brève et synthétique du budget principal 2025 annexée,



Il est proposé au conseil Municipal d'adopter les propositions budgétaires en compensant le résultat déficitaire d'investissement du budget principal de 3 071 396,97 €, et les résultats excédentaires du budget annexe « Eau » de 90 834,82 € et du budget annexe « Assainissement » de 407 923,46 €, avec une inscription déficitaire unique en dépenses au chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » de 2 572 638,69 €. Hormis ce point, les propositions restent à l'identique du budget adopté lors du Conseil Municipal du 10 avril 2025. »

Le Conseil Municipal est invité à examiner le projet de budget primitif Principal 2025, qui se décompose comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

- Recettes de fonctionnement

Type de mouvement/Chapitre	BP 2025
Recettes de fonctionnement	31 490 764,68 €
Mouvements réels	31 421 663,68 €
002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 403 541,68 €
013 – ATTENUATION DE CHARGES	44 379,00 €
70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 225 515,00 €
73 – IMPOTS ET TAXES	3 426 883,00 €
731 – FISCALITE LOCALE	15 759 790,00 €
74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 113 056,00 €
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	446 393,00 €
76 – PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 106,00 €
Mouvements d'ordre	69 101,00 €
042 – OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	69 101,00 €

- Dépenses de fonctionnement

Type de mouvement/Chapitre	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	31 490 764,68 €
Mouvements réels	26 640 508,68 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 031 342,79 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	16 558 584,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 495 856,89 €
66 - CHARGES FINANCIERES	544 220,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 733,00 €
68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	2 772,00 €
Mouvements d'ordre	4 850 256,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 053 000,00 €
042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 797 256,00 €



➤ **Section d'investissement**

• Recettes d'investissement

Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP 2025	Total prévu
Recettes d'investissement	1 510 813,99 €	14 573 152,96 €	16 083 966,95 €
Mouvements réels	1 510 813,99 €	6 464 787,96 €	7 975 601,95 €
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	3 760 614,63 €	3 760 614,63 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 252 316,24 €	1 050 082,33 €	2 302 398,57 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	103 465,00 €	103 465,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	258 497,75 €	50 626,00 €	309 123,75 €
Mouvements d'ordre		8 108 365,00 €	8 108 365,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 053 000,00 €	3 053 000,00 €
040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 797 256,00 €	1 797 256,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		3 258 109,00 €	3 258 109,00 €

• Dépenses d'investissement

Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP 2025	Total prévu
Dépenses d'investissement	982 081,65 €	15 101 885,30 €	16 083 966,95 €
Mouvements réels	982 081,65 €	7 235 352,19 €	8 217 433,84 €
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	2 572 638,69 €	2 572 638,69 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	498 758,28 €	498 758,28 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	707 465,00 €	707 465,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 390,00 €	119 283,00 €	141 673,00 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	100 266,54 €	747 812,00 €	848 078,54 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	634 219,39 €	1 610 493,22 €	2 244 712,61 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	181 643,40 €	978 902,00 €	1 160 545,40 €
4581 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS VEFA POLE CITOYEN JEUNESSE	43 562,32 €	0,00 €	43 562,32 €



Total des opérations d'équipement	0,00 €	4 539 323,11 €	4 539 323,11 €
OP 202201 - REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN DE LANTHENAY	0,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
OP 202202 - GROUPE SCOLAIRE ST MARC ET GYMNASE	0,00 €	1 780 000,00 €	1 780 000,00 €
OP 202203 - EGLISE ST ETIENNE NEF COTE OUEST	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OP 202204 - REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	0,00 €	1 665 000,00 €	1 665 000,00 €
OP 202301 - POLE CITOYEN JEUNESSE	0,00 €	191 323,11 €	191 323,11 €
OP 202302 - EGLISE ST ETIENNE NEF INTERIEURE	0,00 €	320 000,00 €	320 000,00 €
OP 202303 - REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN - TRANCHE OPTIONNELLE	0,00 €	520 000,00 €	520 000,00 €
OP 202304 - REHABILITATION ORGUE EGLISE ST ETIENNE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OP 202501 - REHABILITATION DU GYMNASE - ST MARC	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Mouvements d'ordre		3 327 210,00 €	3 327 210,00 €
040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		69 101,00 €	69 101,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		3 258 109,00 €	3 258 109,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (22 voix pour, 4 abstentions : MM. NAUDION - BLANCHARD – Mme GIRAUDET – M. de REDON, 2 contre : MM. GUENIN - CORDONNIER), adopte le Budget Principal 2025, tel que proposé.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le **25 JUIN 2025**

Mise en ligne sur le site internet le **27 JUIN 2025**

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,


Jeanny LORGEUX


Laurence MERCIER

